Val d'Oise SNUipp

n° 123 sup1 septembre 2008

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du ${\bf S}$ yndicat ${\bf N}$ ational ${\bf U}$ nitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

rix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du Prix de vente au numéro : 0,5 euro

6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Plus et mieux d'école pour tous les élèves!

Les textes sur la nouvelle organisation du temps scolaire ne nous satisfont ni sur le fond ni sur la forme. Ils n'apportent aucun début de réponse à une organisation cohérente à cette rentrée! Pire, ils laissent les enseignants, les familles et les municipalités dans un flou qui permet un bon nombre d'interprétations, comme si l'objectif recherché était la perte de repères communs à toutes les éco-

Ces mesures sont loin des réels besoins des équipes et de leurs attentes. Elles représentent également une menace sur le devenir des RASED. Une véritable réponse à la difficulté scolaire nécessite une baisse des seuils d'effectifs par classe et une organisation des écoles qui fasse la place à une prise en charge collective sur le temps scolaire : plus de maîtres que de classe, plus de temps de concertation pour les équipes, plus de personnels spécialisés...

Au final, ce dispositif n'est qu'une illusion destinée à leurrer l'opinion publique au moment où des dizaines de milliers de postes vont être supprimés dans l'éducation nationale. Dans la réalité, il se traduit par moins d'école pour tous les élèves.

Sur le Val d'Oise, l'Inspectrice d'Académie tente d'imposer une organisation en limitant arbitrairement les choix des écoles. Ainsi les propositions sur la pause méridienne sont interdites alors que les textes officiels l'autorisent.

Dans le même temps, selon les circonscriptions, les déclinaisons sont différentes: dispense partielle ou totale des T1, T2, temps destiné à l'organisation de l'aide, rôle des directeurs, quid des temps partiels, que se passe-t-il en cas d'absence de l'enseignant, place des RASED dans le dispositif, enseignants spécialisés des CLIS, UPI...

Nous pouvons comprendre le souci d'harmonisation entre les écoles et le maintien d'une référence unique entre les différents secteurs du département pour assurer l'unité du service public. Toutefois, l'uniformisation est inacceptable.

La précipitation, le manque de concertation, les disparités en terme d'exigences institutionnelles à cette rentrée ne permettent pas aux équipes d'assurer leurs missions dans des conditions satisfaisantes.

Le SNUipp 95 vous invite à signer et à faire signer massivement la pétition dans ce bulletin. Pétition envoyée dans toutes les écoles par mail et téléchargeable sur le site du SNUipp95.

Il est indispensable de réagir collectivement face aux injonctions et pour répondre aux menaces (maternelle, RASED, recrutement et formation, droits des personnels...) et décisions nationales qui mettent en danger l'avenir du service public d'éducation...

> Kamel Ould Bouali Secrétaire départemental



Dispensé de timbrage

Déposé le lundi 22 septembre 2008



Sommaire **Edito** p 1 Pétition 60h p 2 Lettre RASED - 19 novembre р3 Bulletin d'adhésion p 4

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

L' EDUCATION EST NOTRE AVENIR : PAS SANS VOUS



Dimanche 19 octobre : tous à Paris !

Manifestation nationale 14h Place d'Italie



courriel: snu95@snuipp.fr

SNUipp site: http://95.snuipp.fr

Lettre ouverte : préservons et développons les R.A.S.E.D.*

Madame, Monsieur,

La mission première du service public d'éducation est d'assurer la réussite de tous les élèves et de contribuer à l'égalité des droits par le respect des différences. La prise en charge des difficultés des élèves à l'école maternelle et élémentaire constitue aujourd'hui

Ces difficultés nécessitent des approches différenciées et concertées. Les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) ont été créés pour répondre aux besoins particuliers de ces élèves. Leur mission est de contribuer sur le temps scolaire, et en étroite collaboration avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs, à la prévention et à la remédiation

L'équipe du RASED est constituée de trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques : les enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique (psychopédagogues/maîtres E), les enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante rééducative (rééducateurs / maîtres G), et les psychologues de l'Education Nationale.

Le dispositif RASED permet une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans leurs dimensions psychologiques, affectives, relationnelles, sociales et cognitives. Le RASED recherche avec l'équipe enseignante et les familles, les réponses et les aides différenciées les plus adaptées d'ordre pédagogique, rééducatif, psychologique. Aujourd'hui, les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté sont menacés :

dans leurs moyens, par une diminution inquiétante du nombre de postes spécialisés,

dans leur renouvellement, par l'insuffisance de départs en formation de spécialisation,

dans leur fonctionnement, puisque de nombreux RASED sont incomplets et ne peuvent pas proposer aux élèves les aides spécialisées nécessaires.

par la confusion entre les aides spécialisées du RASED et l'aide personnalisée apportée par les enseignants des classes. En effet, le ministère de l'Education Nationale a décidé dès cette rentrée scolaire, de réaffecter une partie des heures supprimées le samedi matin à la mise en place de 60 heures annuelles « d'aide aux élèves rencontrant des difficultés scolaires ». Ces heures d' « aide personnalisée » contrairement aux aides spécialisées seront dispensées par un enseignant généraliste en dehors du temps scolaire des élèves. Le risque existe que la mise en place de cette aide serve de prétexte au ministère pour supprimer les RASED. Cette aide personnalisée est d'une nature différente de celles du RASED et ne peut en aucun cas les remplacer. La confusion entre les deux dispositifs ne serait qu'une manière de réaliser de substantielles économies de postes d'enseignants

Le dispositif RASED doit être maintenu, complété et renforcé pour pouvoir continuer à remplir ses missions dans toutes les écoles

C'est ensemble que nous devons agir pour que le service public puisse offrir dans l'école les aides spécialisées du RASED pour répondre aux besoins de tout enfant. Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre attachement au service public d'éducation pour

Merci d'informer les organisations syndicales et associatives de vos initiatives et de vos prises de position à cette question. Paris, le 5 septembre 2008

Retrouver la liste des signataires de cette lettre ouverte sur http://95.snuipp.fr/spip.php?article977

L'éducation est notre avenir : pas sans vous ! Dimanche 19 octobre : tous à Paris!*

Notre pays a cette chance extraordinaire de disposer d'un grand service public laïque d'éducation. Il traduit notre choix républicain d'une société où tous les citoyens vivent ensemble. Mais imagine-t-on ce que deviendrait ce principe, sans ce tour de force de l'accueil de tous les jeunes, sans distinction, réalisé quotidiennement par notre Ecole?

Cette Ecole publique, que nous aimons pour ses réussites incontestables, rencontre aussi des difficultés. C'est pourquoi nous souhaitons passionnément qu'elle évolue et se transforme pour s'acquitter vraiment de sa mission démocratique : faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ».

Pour nous, ce débat et cet effort concernent tous les citoyens car, à travers l'avenir de la jeunesse, c'est celui du pays qui se joue.

Or, en lieu et place de ce que devrait nécessiter cette grande cause nationale, rassemblant largement les citoyens, à quoi assistons- nous? Au spectacle d'une politique gouvernementale qui, au-delà des habillages, ne voit dans l'éducation qu'un moyen d'économiser. Plus que tout discours, la préparation du budget 2009 en est la démonstration : 13500 suppressions d'emplois programmées, soit, dans le cadre triennal dans lequel ce budget s'inscrit, plus de 40 000 postes promis à disparition sur les 3 ans, à rajouter aux 11 200 suppressions de cette année!

Tout n'est sans doute pas question que de postes en matière éducative, mais nous affirmons que rien ne pourra se faire dans cet acharnement $d'un \\ \text{ ``atoujours moins de postes "}! \\ Rien \\ \text{ ne pourra davantage se faire avec des r\'eformes \`a marche forc\'e encore moins lorsqu'elles aboutissent}$ à de vraies régressions. Rien ne pourra se faire non plus si l'Etat ne cesse de se désengager de ses missions, déléguant hors de l'école ce qu'elle doit assurer pour tous.

Aussi, nous poussons aujourd'hui un cri d'alerte : cette politique va détériorer sur le long terme le service public d'Education. Elle porte tous les ingrédients pour que se développe une école à deux vitesses dans une société minée par les injustices et les inégalités.

De ce projet, nous ne voulons pas! Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre Ecole publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix.

Nous en appelons à toutes celles et tous ceux qui pensent que l'éducation est une richesse pour notre pays, que l'avenir se joue aujourd'hui. à toutes celles et tous ceux qui refusent que la politique suivie n'entraîne, pour de nombreuses années, le service public d'éducation dans l'affaiblissement.

Quelle place veut-on donner à l'éducation dans notre pays ? Quel citoyen veut-on préparer ? Nous n'acceptons pas que la société découvre a posteriori qu'on aurait répondu à sa place, en catimini, à ces questions fondamentales!

Alors, mobilisons-nous ensemble, débattons, parlons, proposons, interpellons l'opinion, agissons sans attendre! Rassemblons-nous tous dans une grande manifestation nationale le dimanche 19 octobre à Paris.

* FSU, UNSA Education, SGEN-CFDT, FAEN, FCPE, l'UNEF, l'UNL, les CRAP...

Lettre adressée à Madame l'Inspectrice d'Académie

Madame l'Inspectrice d'Académie, une « nouvelle organisation de la semaine scolaire » est actuellement imposée en votre nom dans les écoles du Val d'Oise écartant certaines modalités concrètes de mise en œuvre. Ainsi, dans de nombreux secteurs, les propositions d'écoles visant à organiser l'aide personnalisée sur la pause méridienne sont rejetées par vos représentants alors que les textes officiels l'autorisent.

Nous pouvons comprendre que le souci d'harmonisation entre les écoles et le besoin d'unité du service public, que nous défendons, puissent se traduire par des recommandations départementales. Toutefois l'uniformisation est inacceptable : nier l'existence de contraintes ou particularités locales est contraire à l'intérêt de tous (élèves, parents, enseignants, collectivités locales). Nous regrettons que localement les nécessaires échanges d'opinions risquent de se transformer, faute d'arguments étayés, en stériles querelles de chapelles.

Nous ne pouvons accepter que le travail de réflexion mené par de nombreux collègues soit rayé d'un simple trait de plume, sans explication, sans justification. Nous n'avons pas d'a priori, nous entendons les différents arguments avancés en faveur ou en défaveur de telle ou telle organisation qui rendent ce débat si complexe. Nous considérons aujourd'hui que toute démarche de contrainte va à l'encontre de l'intérêt des élèves, de leurs enseignants et des familles.

Lorsque des modifications lourdes de l'organisation des écoles (ayant des conséquences directes sur la vie professionnelle et personnelle de nos collègues) interviennent, le travail de réflexion et d'élaboration des équipes est primordial. Nous vous avions demandé de libérer 2 demi-journées sur le dernier trimestre de l'année dernière afin que la question de la réorganisation fasse l'objet d'un débat au sein des écoles et au sein des circonscriptions. Tel n'a pas été le cas.

Aujourd'hui le travail de réflexion et de conviction dans une grande partie du département, est délaissé au détriment d'une démarche faite d'injonctions (parfois contradictoires) ressentie comme particulièrement autoritaire et injuste par nombre de collègues. La situation des autres départements qui nous entourent n'est pas ignorée dans les salles des maîtres des écoles du Val d'Oise, renforçant ce sentiment d'incompréhension.

Cette situation nous amène à considérer qu'il est urgent d'aller dans le sens des textes officiels qui permettent une plus grande souplesse et accordent un rôle prépondérant aux conseils des maîtres dans l'élaboration de la mise en œuvre de ce dispositif.

La précipitation, le manque de concertation, les disparités en terme d'exigences institutionnelles à cette rentrée au sein de notre département ne permettent pas aux équipes d'assurer leurs missions dans des conditions satisfaisantes. Il est essentiel de redonner à cette rentrée sa dimension expérimentale. A ce titre les propositions de toutes les écoles doivent faire l'objet d'un examen attentif et objectif, tenant compte des réalités locales.

Professionnels et soucieux de l'intérêt des élèves, les enseignants sont à même d'apprécier les dispositions favorables à leurs élèves. Ils doivent bénéficier de toute la confiance nécessaire de leur institution pour mettre en œuvre ce dispositif dans des conditions acceptables par tous. Puisqu'il s'agit d'un fonctionnement expérimental, il convient d'effectuer un bilan en cours et en fin d'année, de le confronter à celui des autres fonctionnements possibles. Les enseignants accompagnés dans ce processus d'expérimentation sauront faire évoluer les modalités de mise en oeuvre dans l'intérêt de leurs élèves.

Cette rentrée est en rupture profonde avec les précédentes et l'exaspération des enseignants est omniprésente. Ils ne croient pas en l'efficacité de mesures qui, dans la réalité, se traduisent par moins d'école pour tous les élèves, exposent dangereusement les élèves les plus fragiles, représentent une menace réelle sur le devenir des RASED et ne parviennent pas à cacher les conséquences de la terrible saignée budgétaire que subit l'Education nationale.

Autant de raisons qui nous conduisent à vous demander de renoncer à toute injonction et de privilégier une démarche d'explications et de concertation qui contribuera, dans cette période de profond malaise, à affirmer solennellement aux enseignants la confiance que leur porte l'institution.

Pas d'injonction!

Comme les textes officiels le stipulent, l'organisation des 60 heures d'aide personnalisée est de la responsabilité du conseil des maîtres. Ce sont les enseignants qui sont les mieux à même d'apprécier les dispositions favorables à leurs élèves.

Comme cela se met en place dans de nombreux départements, les enseignants peuvent proposer de prendre en charge sur ces 60 heures, une partie ou bien tous les élèves de l'école à des moments qu'ils ont définis en tenant compte des réalités locales.....

Nous n'avons pas besoin d'injonctions supplémentaires spécifiques au Val d'Oise.

Professionnels et soucieux de l'intérêt des élèves, nous demandons que les propositions de toutes les écoles fassent l'objet d'un examen attentif et objectif.

Bien que nous portions une appréciation négative sur ce dispositif, sa mise en place doit se faire dans des conditions acceptables pour tous, élèves, parents, enseignants.

Nom	Ecole et commune	signature
M	6	4
. ~		2
A		LA
		7
		7
		\

Egalement à télécharger sur le site http://95.snuipp.fr



Pétition à renvoyer au SNUipp - FSU 95

Maison Départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy cedex

SNUIPP S